

La FNASSEM : les associations du patrimoine et des paysages

Les paysages constituent un patrimoine fragile, commun et utile à tous qu'il faut protéger, partager et valoriser avec une grande attention.

Depuis sa création, en 1967, la Fédération Nationale des Associations de Sauvegarde des Sites et Ensembles Monument agit pour la sauvegarde du patrimoine et des paysages tant au niveau national, par des publications ou des événements, qu'au niveau local, grâce à ses délégués qui interviennent ponctuellement à la demande des associations.

Des actions multiples en faveur des paysages



Douce brise dans les saules ancestraux © Brigitte Compain

La Journée du Patrimoine de Pays

La Journée du Patrimoine de Pays, coordonnée par la FNASSEM, a pour but de valoriser le patrimoine, les paysages et les savoir-faire traditionnels.

Cette année, la Journée aura pour thème *Le Patrimoine au bord de l'eau*. Elle sera l'occasion de valoriser tout particulièrement les milieux aquatiques : rivières, berges des cours d'eau, étangs, estuaires, littoraux... De nombreuses animations sont prévues le dimanche 18 juin 2006 pour sensibiliser le public à la sauvegarde de ces milieux naturels.

Le Guide pratique de l'Elu – Patrimoine et Paysages

Cet ouvrage édité en 2005 par le Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, à l'initiative de la FNASSEM, a pour objet d'aider les communes à identifier ce qui constitue la qualité de leurs paysages et leur richesse patrimoniale, à se saisir des différents outils dont elles disposent pour le protéger et le mettre en valeur et à se tourner vers les partenaires susceptibles de leur apporter aide et conseil.

Conçu comme un outil pratique, le guide présente notamment les principales règles et procédures intervenant dans la protection des paysages : charte paysagère, contrat et plan de paysage, directives paysagères, espaces naturels sensibles, éléments paysagers à protéger, etc.

Le soutien aux associations locales

↳ La Baratte des Maraîchers (Nièvre)

La FNASSEM soutient un collectif d'associations qui se bâtit pour préserver une plaine alluviale maraîchère (la Baratte) située au bord de la Loire sur les communes de Nevers et Saint-Eloi dans la Nièvre. La Baratte est menacée par la construction d'une route pénétrante. Le collectif demande le classement de la zone pour en préserver l'activité et l'écosystème. Les habitants de

Nevers et les associations se sont exprimés sur le sujet à l'occasion de l'enquête publique de juin 2005



La Baratte : un jardin de la Loire © Brigitte Compain

portant sur les modifications apportées au Plan Local d'Urbanisme (PLU). L'avenir de la Baratte devait faire l'objet d'une concertation entre les élus, la population et les associations.

↳ Lutte contre les éoliennes dans l'Aude

Face à la multiplication des projets d'implantation d'éoliennes dans l'Aude, plusieurs associations de ce département dont la délégation FNASSEM, mènent une action permanente d'information et de sensibilisation sur la qualité du patrimoine audois. La qualité des paysages du département, qui portent la marque de l'histoire, le relief de ses collines, la densité de ses villages et de ses monuments sont en effet incompatibles avec les dimensions et la visibilité des éoliennes. Grâce à la mobilisation des ces associations, plusieurs projets éoliens ont ainsi été annulés en 2005. Leur combat continue : deux nouveaux projets sont en cours à Camps-sur-Agly et à Saint-Ferriol.



Photo ci-dessus (BrenacEol.jpg)

Vue depuis Brenac du projet du Pla de Bouichet (Photomontage) © Association Défense des Paysages de la Haute-Vallée de l'Aude et des Hautes-Corbières

Le site Internet de la FNASSEM relaie de nombreuses informations relatives à la protection du paysage : www.associations-patrimoine.org

Contacts FNASSEM :

Ludivine LESOIN

Tél. 01 41 18 50 70 – Email : contact@associations-patrimoine.org

Cécile LE GOC

Tél. 02 99 54 60 00 – Email : webmaster@associations-patrimoine.org